Loi contre la mendicité : le Danemark légifère contre les Roms

21/07/2017 à 23h11

Adoptée en urgence en juin dernier, une loi contre la mendicité visant les gens du voyage qui affluent en nombre vers Copenhague, peut désormais valoir deux semaines de prison ferme aux contrevenants.

Face à l'afflux de mendiants des pays de l'Est, notamment de Roumanie, le parlement danois a voté à une large majorité une loi expresse, mi-juin, qui punit la mendicité de deux semaines de prison ferme. Quitte à lézarder sa réputation de générosité et de tolérance, le royaume scandinave devient ainsi le premier pays nordique, et peut-être européen, à être allé aussi loin dans sa lutte contre les Roms qui font la manche dans les rues.

Le maire social-démocrate de Copenhague, Frank Jensen, a tiré le premier la sonnette d'alarme fin mai, exhortant le chef du gouvernement, Lars Loekke Rasmussen, «à agir maintenant» pour résoudre «les problèmes massifs d'insécurité et d'hygiène créés par les Roms».

Appel entendu. «Ce dont nous sommes témoins est intolérable et n'appartient en aucun cas à la société danoise. Nous voyons des bandes de Roms, des étrangers qui campent dans nos rues et ruelles, mendient agressivement. Nous ne voulons pas accepter cela. Nos villes doivent être un lieu sûr pour tous», a martelé le premier ministre libéral, avant l'adoption de la loi au Parlement destinée à freiner l'arrivée de «bandes de Roms qui constituent un grave problème qui préoccupe beaucoup de Danois».

En doublant la peine encourue (elle était de 7 jours avec sursis après des mises en garde), dans son projet de loi, le ministre de la Justice, Soeren Pape, «espère, dit-il, toucher ces nombreux criminels étrangers qui mendient et volent dans les rues de Copenhague afin qu'ils repartent de nouveau chez eux. Le Danemark ne peut pas être un bureau d'aide sociale de l'UE».

Néanmoins, la crainte d'aller en prison a raréfié le nombre des mendiants dans les rues, qui ont rejoint les autres pays nordiques (Suède et Norvège, notamment) où la mendicité n'est pas interdite. Cette bienveillance n'interdit pas des débats et des réactions agressives d'une frange de la population. Comme à Bergen, deuxième ville de la Norvège, située à l'ouest du pays, où un reportage en caméra cachée diffusé en avril a montré des réseaux organisés de mendicité, de prostitution et de drogue dans la communauté Rom. Et les expéditions punitives de citoyens contre ces mendiants, qui ont déserté les rues de Bergen, à la recherche de lieux plus accueillants.

Source

Merci à **valdorf**